

Séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le lundi 1er juin 2026 à 19 h 30.

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES PRÉCÉDENTES**
- 4. RAPPORT DU MAIRE ET INFORMATION AU CONSEIL**
 - 4.1 rapport du maire**
 - 4.2 état des revenus et dépenses**
- 5. QUESTIONS DU PUBLIC**
 - question d'ordre général;
 - durée maximale: 20 minutes;
 - chaque intervenant doit s'identifier;
 - le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.
- 6. RAPPORT DES CONSEILLERS ET/OU QUESTIONS AUX OFFICIERS**
- 7. ACCEPTATION DES COMPTES**
 - 7.1 comptes du mois;**
- 8. OUVERTURE, ÉTUDE ET/OU ACCEPTATION DES SOUMISSIONS**
 - 8.1 ouverture de soumission - Entretien de la plage de Cap-aux-Os et des toilettes publiques 2026**
- 9. SERVICES MUNICIPAUX**
 - 9.1 Protection contre les incendies**
 - 9.2 Urbanisme, aménagement et environnement**

- 9.2.1 programme d'aide à la mise en valeur du territoire public - Volet 2 du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)

9.3 Loisirs et culture

- 9.3.1 ateliers culturels dans les camps de jour communautaires
- 9.3.2 reconnaissance de l'organisme club de Curling Gaspé

9.4 Travaux publics

- 9.4.1 taux de location machineries lourdes de la Ville 2026-2027

9.5 Services administratifs

- 9.5.1 ordonnance au trésorier vente des immeubles ou saisie et vente des meubles pour défaut de paiement des taxes
- 9.5.2 acceptation du rapport du vérificateur et du rapport financier de la Ville de Gaspé
- 9.5.3 acceptation du rapport du vérificateur et du rapport financier de la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie (RITMRG)
- 9.5.4 aide financière - Demeure toi
- 9.5.5 demande d'aide financière de l'école Notre-Dame-de-Liesse
- 9.5.6 aide financière aux organismes

9.6 Services juridiques et greffe

- 9.6.1 demande de dérogation mineure - 27, rue Baker, pour le lot 3 147 086, cadastre du Québec
- 9.6.2 demande de dérogation mineure - 36, chemin de l'Église
- 9.6.3 demande de dérogation mineure - 338, montée de Sandy Beach

- 9.6.4 demande de dérogation mineure - 817-A, boulevard de Saint-Majorique
- 9.6.5 modifications du règlement d'emprunt no 1573-26
- 9.6.6 paiement de facture - BFL Canada services de risques et assurances Inc. - Assurances responsabilité pour les parcs de rouli-roulant, piste de BMX et aménagement semblables 2024-2029 – Renouvellement 2026-2027

9.7 Direction générale

- 9.7.1 avenant #3 services professionnels – Plans, devis et surveillance des travaux de réfection du système de ventilation – Usine d'épuration de Gaspé
- 9.7.2 appui au projet d'implantation d'une maison de soins palliatifs dans la MRC de La Côte-de-Gaspé
- 9.7.3 appui aux citoyens de Sunny Bank concernant les travaux de reconstruction du boulevard de York Ouest par le ministère des Transports et de la Mobilité durable
- 9.7.4 demande d'aide financière - Comité des loisirs de l'Anse-à-Valleau
- 9.7.5 paiement de factures - Steamatic (MC) Gaspé - Désinfection et nettoyage - École de l'Anse-à-Valleau
- 9.7.6 aide financière - Acquisition et transformation de conteneurs pour les marchés publics - MRC de la Côte-de-Gaspé

9.8 Ressources humaines

- 9.8.1 adoption de la description de fonction de deux postes cadres de chefs aux opérations pour les secteurs nord et sud et ouverture des deux postes
- 9.8.2 démission d'une personne salariée
- 9.8.3 embauche d'une personne au poste d'aide à l'entretien été 2026
- 9.8.4 embauche d'une personne au poste annuel d'inspecteur municipal en

environnement et en bâtiments niveau 1

9.8.5 embauche au poste temporaire de journalier

9.8.6 nomination des représentants employeur sur les deux nouveaux comités de santé et sécurité du travail pour les employés de bureau et pour les pompiers

9.9 Ingénierie

9.9.1 renouvellement de la licence annuelle 2026-2027 pour le logiciel en gestion de projet

9.9.2 paiement de facture - Services professionnels pour la reconstruction du poste de pompage PP-2

9.9.3 avenant 2 - Réfection des terrains de tennis de Gaspé

10. ADOPTION DES RÈGLEMENTS

11. AVIS DE MOTION

12. RAPPORT DES COMITÉS

13. AFFAIRES NOUVELLES

14. QUESTIONS DU PUBLIC

- questions doivent obligatoirement porter sur les matières indiquées à l'ordre du jour de la séance;
- durée maximale: 10 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

15. FERMETURE DE LA SÉANCE



Isabelle Vézina,
Greffière